

## « COLONIALES ET RESISTANCE ANTINAZIE AU CAMEROUN, 1939 - 1945 »

**Introduction :** Dans l'histoire des civilisations, le contexte de guerre a très généralement placé les femmes en marge des actions de guerre. Au propre comme au figuré, elles y apparaissent le plus souvent protégées, écartées des fronts, qui semblent conséquemment être la seule affaire des hommes du fait de l'usage généralisé de la violence. C'est logiquement l'idée répandue qu'on s'en fait des occidentales établies en colonies africaines, surtout qu'entre 1914 et 1918, notamment au Cameroun, territoire colonial allemand disputé avec la France et l'Angleterre, les coloniales allemandes ont été prioritairement surprotégées<sup>1</sup>. Pourtant, il n'en a pas toujours été ainsi de toutes les crises majeures vécues sur ce territoire colonial. La période française apparaît plus intéressante en ceci que l'exclusion des blanches du front y a été peu évidente. La spécificité du Cameroun entre intérêts français et allemands, et la guerre fratricide qui mettent en opposition idéologique les Français entre eux, sont autant de raisons qui convoquent une attitude particulière des administrateurs coloniaux du Cameroun pour la défense du territoire. Entre 1939 et 1945 en effet, ils mettent à contribution la gente féminine dans la plupart de leurs stratégies adoptées pour la protection des acquis français outre-mer. De fait, au milieu des démonstrations de force essentiellement viriles vécues alors, il faut parfois compter sur une catégorie de femmes qui t battent parallèlement en brèche les stéréotypes liés au sexe, pour pénétrer un cercle fermé et jouer un rôle plus ou moins déterminant dans la défense de ce territoire français outre-mer. Face aux velléités de sujétion nazie qu'elles récusent, quelques coloniales surtout françaises se frottent exceptionnellement aux protagonistes du moment pour clairement s'affirmer comme de valeureuses résistantes de l'intégrité territoriale française. Qui étaient ces résistantes à l'ordre nazi au Cameroun ? Pourquoi et comment s'intègrent-elles dans le mouvement de résistance local ? A quel titre et de quelle manière ? Quels rôles y jouent-elles entre 1939 et 1945 ? Des questions pertinentes qu'il serait loisible d'analyser en profondeur afin de mettre en lumière la

---

<sup>1</sup> S.L.Andela Bambona, « Les femmes et les Allemands. Histoire du dynamisme féminin au Sud Cameroun », Thèse de Doctorat Ph.D en histoire, 2010.

véritable participation féminine pour la vie et à la survie de la France en colonie, notamment au Cameroun.

## **La patriote française, une potentielle amazone en colonie ?**

Pour comprendre pourquoi et comment les coloniales s'intègrent dans le mouvement de résistance local français au Cameroun, il est important de prioritairement revenir sur leur présence, leur intégration dans l'appréhension du contexte colonial.

### ***De la présence et de l'intégration des françaises en colonie***

L'acquisition des possessions outre-mer par la France est l'occasion de grandes opportunités pour les populations françaises. Cette colonisation est donc la bienvenue pour les occidentaux, puisque beaucoup de candidats au départ pour les colonies savent y gagner de nombreux avantages : l'honneur, la prestance, les richesses et biens d'autres effets positifs encore. Par conséquent, les femmes de toutes catégories sociales s'y rendent pour un motif ou pour un autre<sup>2</sup>. Dans un ouvrage contemporain dont la bonne foi n'est pas à démentir, une coloniale française d'Asie établit un panégyrique de l'émigration et de l'action féminine française aux colonies. Cette dernière, Clotilde Chivas-Baron y affirme que c'est principalement au motif de la mission civilisatrice que dès le début du xx<sup>e</sup> s, les françaises de divers horizons sont diligentées vers les colonies. Au nom du credo colonial, elles s'y établissent progressivement pour conforter le prestige et la grandeur de la France à travers leurs attitudes et de leurs oeuvres<sup>3</sup>.

Pourtant, une fois installées à demeure sur les territoires coloniaux, le degré d'implication des coloniales dans la vie publique devient pratiquement négligeable au regard du machisme et de l'ostracisme dont les femmes sont victimes. En colonie en effet, le rôle de la femme blanche est, tout comme celui de la Noire, envisagé avec circonspection et apriorisme<sup>4</sup>. C'est que, pour les colons, la coloniale doit certes avoir un rôle civilisateur, mais une mission en réalité reléguée aux seules apparences. Pour preuve, une coloniale française le certifie lorsqu'elle

<sup>2</sup>A ce propos, lire Y. Knibiehler et R. Goutalier, *La Femme au temps des Colonies*, Paris, Stock, 1985.

<sup>3</sup>C., Chivas-Baron *La femme française aux colonies suivi de contes et légendes de l'Annam*, avec présentation de Marie-paule Ha, Paris, L'Harmattan, 2009, pp.xii, xxv, 77.

<sup>4</sup>J.-M., Volet, « L'Afrique vue par les écrivaines françaises au 19<sup>e</sup> s : une manière originale de présenter le monde colonial », [http://aflit.Art.uwa.edu.au/colonies\\_19°\\_fr.html](http://aflit.Art.uwa.edu.au/colonies_19°_fr.html), 2007. Article consulté le 16 février 2012.

affirme que " les hautes autorités dont nous dépendions ont toujours semblé considérer qu'elles nous faisaient une faveur insigne en nous permettant de vivre auprès de nos maris, et que nous ne saurions assez les remercier en pratiquant la plus grande discrétion : ne rien voir, ne rien entendre, ne rien comprendre, et surtout ne se mêler jamais de rien"<sup>5</sup>. Une coloniale d'Afrique, Mme de Noirefontaine établie en Algérie au xix<sup>e</sup> siècle, fustige ce manque d'incorporation de femmes dans la prise des décisions administratives<sup>6</sup>. Pour elle, ce manquement est susceptible d'entraîner l'échec du mouvement colonial, ce d'autant plus qu'il existe face à la violence une différence d'attitude entre sexes en colonie. Selon Mme de Noirefontaine, "hommes et femmes n'ont pas la même vision de la guerre, de l'honneur national, de la victoire, dit-elle dans sa lettre adressée au colonel Marnier et la prééminence accordée à l'approche masculine dans la résolution des conflits a de fâcheuses conséquences"<sup>7</sup>. Si cela est vraisemblable, comment dès lors expliquer que ces occidentales dont la reconnaissance des aptitudes physiques et intellectuelles à contribuer au développement des communautés coloniales est considérée par leurs paires comme quasi-nulle soient plus tard intégrées dans la résistance à l'invasion nazie au Cameroun Français ?

### ***Quelques raisons de l'implication des coloniales dans la résistance au Cameroun***

La résistance française a déjà connu un développement considérable dans l'historiographie contemporaine. Seulement, la recherche en a surtout stigmatisé des aspects précis tels le déroulement de la résistance en France métropolitaine, ou les faits et gestes héroïques des seuls hommes en territoire colonial. Dans le premier cas, il a été clairement et longuement fait état du type, de l'ampleur, de la nécessité de la résistance contre l'invasion allemande de 1939 à 1945. Dans le second, des études novatrices ont tant bien que mal abordé la négligence de l'aspect genre dans l'historiographie de la résistance en France<sup>8</sup> et dans certaines possessions outre-mer<sup>9</sup>.

<sup>5</sup> Y. Knibiehler et R. Goutalier, *La Femme au temps*, pp. 87-88.

<sup>6</sup> Elle le fait dans un ouvrage commis aux fins de faire la critique de certains aspects de la colonisation ; Ce livre, *Algérie. Un regard écrit*, est l'assemblage de lettres expédiées à des amis en métropole. Lire in J-M., Volet, « L'Afrique vue par les écrivaines françaises au 19<sup>e</sup> s : une manière originale de présenter le monde colonial », [http://aflit. Art.uwa.edu.au/colonies\\_19e\\_fr.html](http://aflit. Art.uwa.edu.au/colonies_19e_fr.html), 2007. Article consulté le 16 février 2012.

<sup>7</sup> J-M., Volet, « L'Afrique vue par les écrivaines françaises au 19<sup>e</sup> s », dans l'ouvrage, lire : pp.73-74.

<sup>8</sup>F., Thébaud, « Résistances et libérations », in *clio*, n°1, 1995.

<sup>9</sup>M-F., Brive, « les résistantes » in *clio*, n°1, 199 ; Chaubin, H., « Femmes dans la résistance méditerranéenne. Deux exemples régionaux, Corse et Languedoc », in *clio*, n°1, 1995 ; R., Thalmann, « L'oubli des femmes dans

Dès lors, la possibilité d'une participation des françaises à la résistance antinazie au Cameroun peut devenir aisément vérifiable. Ici en effet, la réalité de la situation du territoire officieusement disputé par l'Allemagne et la France fut telle que les coloniales françaises se sont elles aussi senties interpellées par la nécessité de protéger leurs acquis en faisant montre d'un patriotisme parfois débordant. Quel apport dans la résistance lui prêter alors? Le Cameroun constitue alors un territoire important dans les plans stratégiques des résistants français. La recension des enjeux peut être faite : enfin réussir à humilier l'ennemi allemand, profiter de la position stratégique du Cameroun pour conquérir toute l'AEF, redorer l'image de nouveau ternie de la mère-patrie depuis la deuxième guerre. Voilà pourquoi, « pendant cette période de défaite, d'oppression et d'humiliation nationale et individuelle »<sup>10</sup>, tous les colons se sentaient appelés à réagir, interpellés pour la véritable libération de la France.

Il n'est pas superflu d'ajouter que, outre cette sommation patriotique, d'autres éléments d'explication imputables aux seules femmes tels l'enthousiasme du début de guerre due à la ferme foi en les forces françaises libres, la nécessité de se rendre utile ou le besoin d'apporter une touche féminine à la résistance coloniale sont à considérer avec sérieux. Pour Mme de Noirefontaine par exemple, la conception française de la défense des intérêts nationaux veut que :

Alors que les hommes cherchent à s'illustrer par les armes et à témoigner de leur bravoure en semant la mort, la désolation et la haine, les femmes, elles, insensibles aux honneurs militaires et victimes de la soldatesque plus souvent qu'à leur tour, portent l'espoir de la réconciliation et de la paix.<sup>11</sup>

D'autres causes à l'instar des motivations personnelles, l'effet d'entraînement auprès des hommes, de l'engagement politique, mais surtout l'obligation d'adhésion à leurs idéaux de résistance nationale par les autorités putschistes de 1943, sont indubitablement à prendre en compte. On note par exemple que dès qu'elles s'emparent du Cameroun, les forces françaises libres s'empressent de réorganiser l'administration en prenant un impressionnant nombre de mesures de sécurité draconiennes. Il s'agissait de lois restrictives prises à l'effet de la guerre sur la circulation des personnes et le courrier, la tenue des effectifs de fonctionnaires dans les services administratifs, la gestion des heures supplémentaires, etc<sup>12</sup>. Cette dernière décision administrative notamment s'est révélée très rigoureuse pour les coloniaux, eussent-ils été

---

l'historiographie de la résistance », in clio, n°1, 1995.

<sup>10</sup> M-F. Brive, « les résistantes » in clio, n°1, 1995,.

<sup>11</sup> J-M., Volet, « L'Afrique vue par les écrivaines françaises au 19<sup>e</sup> s », dans l'ouvrage, lire : pp.73-74.

<sup>12</sup> ANY APA 10123/D, Mesures de sécurité générales, mises en vigueur des restrictions relatives à la circulation des français et des étrangers, août 1939 ; ANY APA 11119, Régime laissez-passer ; ANY APA 10400/D Autorisation de sortir ; ANY APA 11926, Cameroun-administration :signature du délégué, 1941

français de souches. C'est ainsi que dès septembre 1940, le désormais général Leclerc, nouveau gouverneur et commandant des troupes du Cameroun donne le ton lorsqu'il met en garde tous les services coloniaux du territoire comme suit :

le ralliement du Cameroun à la France Libre ne peut justifier ni désordre, ni négligence dans l'administration civile ou militaire. Les buts que je poursuis exigent de tous la plus stricte économie, la probité la plus absolue, la conscience la plus scrupuleuse dans la gestion des devises et du matériel du pays<sup>13</sup>.

Cette rigueur militaire instaurée sur le territoire par les autorités françaises libres est alors appliquée, contrairement à l'idée reçue, à tous les colons. Les citoyens français de tous ordres sont ainsi forcés à collaborer au projet de restauration de l'indépendance du pays sous peine de sanctions. En octobre 1940, soit un mois seulement après les premières injonctions de Leclerc, d'autres menaces sont réitérées : " je veux une situation nette, exempte de toute confusion et de toute ambiguïté. Je veux que nous puissions continuer notre tâche, maintenir notre idéal, obtenir le succès "<sup>14</sup>. Il faut savoir qu'un certain nombre d'éléments rendaient les autorités des forces libres peu sûres des différentes composantes du territoire. Il s'agit en l'occurrence du statut d'ancienne colonie allemande du Cameroun, de l'effectivité du pangermanisme sur le territoire et même de la peur de voir certains Français résidant sur le territoire choisir le pouvoir de Vichy. Ce qui explique par ailleurs le rigorisme de leur politique dès leur installation à demeure au Cameroun. Cet état de choses les a ainsi amené à s'assurer le soutien de tous, de gré ou de force. *In fine*, la quête de succès ou parfois la crainte de représailles des nouveaux maîtres ont certainement impulsé à n'en pas douter, des réactions « nationalistes » chez certaines occidentales. Ces occidentales progressivement déclarées comme résistantes pour le compte de la France Libre peuvent dorénavant être recensées et leurs identités retrouvées.

La volontaire de première heure au Cameroun est sans doute Suzanne Plante. Le 26 août 1939 déjà, alors que le combat depuis le littoral camerounais n'est pas encore parvenu dans l'intérieur des terres, précisément à Ebolowa dans le sud du Cameroun où son époux exerce les fonctions de commissaire de police, elle s'illustre par une proposition téméraire : "être autorisée à être admise parmi votre personnel infirmier en cas de conflit "<sup>15</sup>. Suzanne Plante est donc une française ayant suivi son époux fonctionnaire de police en territoire colonial dans lequel elle jouit des différents avantages y afférents. Pour avoir jadis été

<sup>13</sup> ANY NF 8831, Archives circulaires, 1941

<sup>14</sup> Ibid.

<sup>15</sup> ANY APA11324/A Exposition coloniale. » Empire et guerre », juin 1945.

infirmière civile en métropole bien que sans diplôme d'Etat, elle se propose spontanément au chef de région Bertaut pour lui transmettre sa demande de participation à la résistance. Pourtant, vraisemblablement peu prise au sérieux du fait de son appartenance sexuelle, sa demande est simplement transmise au directeur du service de santé à Yaoundé, ceci " à toutes fins utiles "<sup>16</sup>. L'utilité s'étant fait sentir un an plus tard, sa nouvelle supplique adressée au général Leclerc et datée du 17 juillet 1940 est finalement reconsidérée d'autant plus son patriotisme y apparaît très clairement. Dans sa missive, il y est mentionné : «... de toute mon âme de française, j'écoute vos allocutions et suis heureuse de vous demander de disposer de ma vie afin de me rendre utile à mon pays et à l'Angleterre»<sup>17</sup>.

Après cette brave proposition du début, d'autres coloniales manifestent de manière enthousiaste leur volonté de sauver l'honneur de la France à partir du Cameroun. Dès le 11 septembre 1940 en effet, sept autres volontaires se signalent depuis Yaoundé. <sup>18</sup> Pour elles, " étant donné les circonstances où tout doit être tenté ; où tout doit concourir au relèvement et à la victoire de la France....pour répondre à... " l'appel du général de Gaulle, faire acte d'utilité et demeurer françaises les poussent logiquement à se prêter aux objectifs de la France Libre. Le 19 septembre enfin, une dernière bénévoles mentionnée dans les archives, simple couturière de profession, se propose à l'extrême sud du territoire, à Sangmelima dans la circonscription du Ntem<sup>19</sup>. Sachant sa lettre d'adhésion en retard et donc sans spontanéité aucune, elle précise à la suite que " c'est de tout mon cœur de française meurtrie que je me mets à l'entière disposition de monsieur le colonel Leclerc, et m'excuse de ne pouvoir le faire avant le commencement de décembre ayant été obligée de prendre des engagements de couture, afin de subvenir à mes besoins"<sup>20</sup>. Au total, au moins dix occidentales sont connues comme résistances françaises sur le terrain camerounais<sup>21</sup>. Pour la plupart portées volontaires spontanément afin de défendre la liberté de la France, elles se sont disposées à des actes politiques et nationalistes conscients. La question est dorénavant de savoir lesquels ?

---

<sup>16</sup> Ibid.

<sup>17</sup> Ibid.

<sup>18</sup> Ibid, ce sont : mesdames Brothier-Oubre, Mac-Burnie, Mouchet, Adelus, Chignon, Therme et mademoiselle J. Soueise.

<sup>19</sup> Ibid.

<sup>20</sup> Ibid.

<sup>21</sup> Il n'est pas exclu que leur nombre ait été largement supérieur aux propositions des documents actuellement dépouillés. Une dixième résistante, une certaine mademoiselle Germaine Krull s'est engagée à la suite des précédentes, mais son admission n'est pas consignée dans les documents retrouvés actuellement ; ANY NF 529, Confidentiel au départ, 1943-1944.

## La résistance au Cameroun : une affaire de femme ?

Comme ailleurs sur d'autres fronts de défense, le front du Cameroun a été le lieu de mise en exergue de la bravoure et de la témérité de certaines coloniales. A échelles différentes, elles se sont impliquées dans le programme de résistance et de conquête française au Cameroun d'abord, en AEF ensuite. Paradoxalement, d'autres coloniales ont simultanément vécu les affres de la répression des forces françaises libres du Cameroun pour avoir " librement " choisi l'autre bord.

### *Les actions de résistantes, degré d'implication*

A cause des stéréotypes sociaux liés au sexe ayant encore fortement cours pendant la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, les rôles de femmes entre camps protagonistes de la deuxième guerre mondiale ont logiquement été teintés d'apriorisme, de subjectivisme et même de machisme. Une vérité qui se vérifie autant en territoire européen qu'en territoire colonial. Sur le sol métropolitain, les rôles des résistants engagés contre l'envahisseur allemand étaient sexuellement répartis certainement du fait de la prégnance de poncifs conjuncturels naturellement appliqués aux différentes composantes de la société. Pour ce qui étaient des femmes, de nombreuses engagées y ont été retenues dans les mémoires collectives exclusivement pour avoir surtout pu exercer des actions de logistique et de manutention comme : cacher, héberger, nourrir, ou approvisionner les patriotes<sup>22</sup>.

Néanmoins, à la différence de ces résistantes métropolitaines, les blanches sur le terrain colonial et donc au Cameroun sont confrontées à une réalité inverse. Du fait de leurs statuts et avantages coloniaux, elles ont une tenue différente à tenir. Bien que les affrontements ne soient aussi violents et meurtriers qu'en France car ils sont plutôt sournois et insidieux<sup>23</sup>, les coloniales doivent paradoxalement être véritablement actives sur le front. Au contraire de l'idée communément reçue, les coloniales font plus que flirter avec le lieu de guerre. Davantage, la confrontation franco-française qui a cours ne met point en évidence les réseaux de résistance civile comme en métropole. Car au Cameroun, la présence militaire la plus visible est celle de forces françaises libres qui après un coup d'état réussi contre les forces françaises régulières (dites vichystes), régulent d'une poigne de fer le territoire. Dans

<sup>22</sup> F. Thébaud, « Résistances et libérations », in clio, n°1, 1995, p.

<sup>23</sup> En réalité, ils étaient menés sourdine, car ici il s'agissait d'une lutte à la fois psychologique et militaire ; en tant que drôle de guerre, les affrontements franco-français d'ici ont prioritairement visé la diffusion d'idéologies contraires les unes des autres.

ce cadre, les rôles féminins dans la résistance antinazie au Cameroun sont assurément décidés par les nouvelles autorités en place. A l'observation, ils relèvent essentiellement de deux ordres : premièrement des missions politiques diversifiées et deuxièmement des missions paramilitaires spécifiques. Les blanches du territoire résistantes par suivisme ou par conviction personnelle, ont essentiellement dû jouer un rôle pratique, c'est-à-dire sur terrain plus ou moins militarisé. Dès lors, l'étude des différents rôles assignés aux femmes dans ce contexte de confrontation fratricide doivent être échelonnés pour être mieux cernés.

Les actes de résistance que les coloniales au Cameroun posent sont exécutés dans un cadre taxé de républicain. Car la philosophie gaulliste imposée sur le territoire du Cameroun par les putschistes poussent les nouveaux dirigeants à exiger la participation de tous. Pour ce faire, ils suscitent des cadres officiels dans lesquels les résistants sont sensés agir: les services politiques et administratifs, mais aussi les services paramilitaires et/ou militaires sont réorganisés. Les services administratifs concernent la plupart des lieux de gestion de la chose publique. Or, dans ce contexte de bataille ambiante, il est important d'éviter que les services de l'administration coloniale n'entrent en berne du fait de la mobilisation généralisée des personnels de sexe masculin. Aussi, pour besoin de nécessités financière et militaire, une réduction drastique du personnel civil est opérée par les forces françaises libres dès le 24 mars 1941 sur l'ensemble du territoire<sup>24</sup>.

Le personnel féminin subit pour sa part des réaménagements dictés par cette situation nouvelle. Pour la plupart contrôlées, les coloniales connaissent régulièrement des promotions administratives pendant la période de la guerre. C'est ainsi le cas de madame Bonizec, infirmière à Yaoundé, promue au poste de chef du service des légionnaires du dit hôpital<sup>25</sup>. Elle reçoit le 24 février 1941 un témoignage officiel de satisfaction des autorités françaises libres pour service rendu<sup>26</sup>. C'est également le cas de madame Gobert, rédactrice auxiliaire à Douala. Le 18 mars 1942, par une décision gouvernementale, elle est " chargée du bureau du sous-ordonnement, en remplacement " d'un agent de sexe masculin, le nommé Roger Aubert<sup>27</sup>. Madame Gobert est " en outre, habilitée à délivrer des réquisitions de transport ". Une très haute responsabilité pour une femme, alors même que les forces françaises libres s'ingénient à surveiller les déplacements de tous sur le territoire<sup>28</sup>. C'est qui montre que ces femmes ont été mises à disposition pour le fonctionnement complet de certains services politico-administratifs.

<sup>24</sup> ANY. AF, 883/1, Archives circulaires

<sup>25</sup> ANY. JOC n°510 du 15 mars 1941, p. 221.

<sup>26</sup> Ibid.

<sup>27</sup> ANY.JOC n°538 du 1<sup>er</sup> avril 1942, p. 238.

<sup>28</sup> Ibid.

Les femmes reçoivent parallèlement des prérogatives exceptionnelles sous le régime colonial. Ainsi, des fonctions administratives sédentaires sont confiées à des femmes servant à titre bénévole. Ceci a notamment été le vœu du directeur de cabinet civil du général Leclerc, M. Cournarie en 1941<sup>29</sup>. Il faut ici préciser que le contexte global du pangermanisme et la suspicion qu'il suscite poussent parallèlement les autorités à faire travailler ces patriotes d'une autre catégorie dans des conditions très difficiles psychologiquement autant que financièrement, lui récusant dès 1943 le droit aux déplacements réguliers pour cause de "pénurie du personnel patriote", ou proscrivant encore l'établissement de certificats de services susceptibles de lui favoriser des paiement de travaux de permanence ou de jours fériés non effectués<sup>30</sup>.

Outre l'engagement dynamique requis du personnel civil, les autorités des forces françaises libres pensent à mener une action armée ciblée contre leurs adversaires. Pour cela, elles ont essentiellement semblent s'inspirer du passé duquel elles copient des faits d'éclat. En effet, comme jadis dans l'antiquité romaine et à l'exemple de la légion arabe créée en 1921 par les autorités métropolitaines de jadis<sup>31</sup>, ou encore à l'instar de la légion française des combattants créée en métropole en 1940 par le régime de Vichy dans le but de rassembler les anciens combattants, un corps de troupes spécialisées spécifiquement constitué en unités peu ou prou paramilitaires est créé au Cameroun par les forces françaises libres. Il s'agit de la légion du Cameroun. La légion du Cameroun est créée et organisée par un arrêté daté du 22 septembre 1940 et signé du gouverneur, le colonel Leclerc<sup>32</sup>. Elle comprend aussitôt une section féminine qui évolue concomitamment avec trois autres sections : la section active, la section de réserve et la section de propagande.

A l'instar du corps institué en métropole qui est modifié et réorganisé avec le temps, ce corps spécialisé mue et cherche à s'arrimer aux besoins de l'instant. C'est ainsi qu'il devient en 1941, suite à une instruction du haut commissaire de l'AEF de Larminat, la légion des volontaires du Cameroun<sup>33</sup>. En 1942, la nécessité étant, une série de décisions d'importance est prise. Il s'agit notamment d'une instruction portant sur l'organisation du corps des volontaires de l'Afrique française combattante. Elle est signée depuis Brazzaville le 8 juillet du commandant supérieur des forces de l'Afrique françaises combattante, le

<sup>29</sup> ANY.NF 883/1, Archives circulaires

<sup>30</sup> ANY.NF 529, courrier au départ, 1943-44.

<sup>31</sup> On la connaît surtout sous la dénomination de légion étrangère. Il s'agissait d'une formation militaire créée en 1831 en Algérie et constituée uniquement de volontaires. Elle s'est exercée sur de nombreux théâtres d'opérations extérieures tels Tonkin et Formose entre 1883 et 1885, le Dahomey en 1892, Madagascar en 1895 ou le Maroc en 1900 ; Saint-Loup, *Les Volontaires*, Paris, Presses de la cité, 1963, pp. 6-10.

<sup>32</sup> ANY JOC n°501 du 15 novembre 1940, pp.760-763.

<sup>33</sup> ANY JOC n°521 du 15 août 1941, pp. 533-538.

désormais général Leclerc<sup>34</sup>. L'acte d'application de cette décision se fait localement par la rédaction d'un texte officiel de l'administrateur Cournarie le 3 septembre, soit seulement deux mois après<sup>35</sup>. Dans cette lancée, la section féminine est spécifiquement modifiée après la prise d'un décret portant encore sur l'organisation du corps des volontaires françaises<sup>36</sup>.

Quels qu'aient été les formulations émises, ce corps d'élite a incorporé des femmes en tant que résistantes et combattantes françaises. En tant que telles, l'organisation les intègre dans un projet global de résistance et de défense nationale à partir de l'outre-mer. L'objectif défini dès 1940 peut se résumer en quelques maximes : "... servir d'exemple, ... développer l'esprit du devoir et de la discipline"<sup>37</sup>. Les femmes ici intégrées ne le sont que sous conditions : si elles remplissent des conditions pré-établies, en l'occurrence l'âge (entre 17 ans pour les plus jeunes et 50 pour les plus mures). L'engagement est supposé conscient, c'est-à-dire après signature d'un acte d'engagement dûment fourni par les autorités pour toute la durée des hostilités et pour trois mois supplémentaires après la cessation de ceux-ci. Les volontaires sont aussi soumises à un examen d'aptitude physique préalable, de même qu'au résultat hypothétiquement favorable d'une enquête de moralité<sup>38</sup>.

A force de perfectionnement, cette section féminine finit par être particularisée. Les résistantes y ont des tâches spécifiques et conséquemment considérées comme intégrées dans la division dite du personnel non armé. Certaines adhérentes sont concomitamment incorporées dans une cellule nouvelle, la section de propagande. Les membres ont des prérogatives essentiellement liées à la manutention. Cependant, ces patriotes sont également astreintes à mener des missions spéciales dans la marche de l'administration et la tenue du territoire:

"- libérer, c'est-à-dire prendre en relais les combattants dont les emplois peuvent être tenus par des femmes ;

- doter les services militaires d'un personnel d'employés exclusivement militaires"<sup>39</sup>

On peut donc noter qu'une fois intégrées les résistantes s'activent diversement. Au premier type de tâches affectées aux femmes de la résistance nationale en territoire colonial, des missions par ailleurs hautement secrètes et même militarisées leur sont peu à peu confiées. Ceci est vérifiable au regard même de la confidentialité qui y est liée dans l'émission des archives établies à l'époque.

<sup>34</sup> ANY JOC n° 546 du 15 septembre 1942, pp.472-477.

<sup>35</sup> Ibid.

<sup>36</sup> ANY JOC n° 549 du 1<sup>er</sup> août 1942, pp.404-406.

<sup>37</sup> ANY JOC n°501 du 15 novembre 1940, p.760.

<sup>38</sup> Ibid.

<sup>39</sup> ANY JOC n°549 du 1<sup>er</sup> août 1942, p.404.

Au-delà de toute cette organisation, il faut comprendre que l'état de guerre qui prévaut alors rend l'administration putschiste plus ou moins fébrile ; ce qui peut par ailleurs expliquer son attitude souvent soupçonneuse vis-à-vis des patriotes spontanés et enthousiastes à participer à la résistance sur le territoire. Pourtant, cet enthousiasme français n'a pas été mis en œuvre sans contrepartie malencontreuse. De nombreux méfaits peuvent, au regard des sources présentement disponibles, être mis à l'actif de ce patriotisme au Cameroun français.

### ***Des vexations subies par les coloniales vichystes***

Ce n'est pas sans peine que les coloniales de coloration politique différente de celle de la doxa locale vont évoluer en cette période difficile. En effet, exprimer ses opinions sur la politique de l'heure n'a point été aisé. De fait, le système de surveillance du territoire est très tôt verrouillé dès la base. Tout contrevenant aux décisions et/ou ordonnances prises, ceci indifféremment de l'appartenance sexuelle d'ailleurs, doit payer le prix fort d'un choix politique supposé libre. Car, les forces françaises libres semblent fermement disposées à réprimer toute velléité d'opposition à son système de domination établi après leur coup de force. Des études précédentes l'ont déjà démontré pour ce qui est des populations autochtones. Mais, il faut également noter que le phénomène, sans être autant destructeur, est également important pour les populations occidentales de préférence politique vichyste, y compris les coloniales. Pour ces dernières notamment, les raisons d'état sont convoquées, c'est-à-dire que pour elles spécifiquement, les autorités de la France Libre invoquent les besoins de défense nationale outre-mer en temps de guerre. A l'observation, des données confidentielles de l'époque font état de mesures très dures vis-à-vis de femmes pétainistes. A plusieurs échelles, et dans des zones distinctes du territoire, ces coloniales connaissent des représailles pouvant parfois être marquées<sup>40</sup>. C'est dans ce sens que des mesures de circulation restrictive des personnes déjà mis en application pour les autochtones<sup>41</sup> sont rapidement étendues à tous, avec un accent particulièrement attendu pour ces occidentaux- cibles considérés comme hautement suspects. L'objectif, en mettant à nu lesdits présumés coupables, c'est de cerner leurs actions et maîtriser leur probable capacité de nuisance<sup>42</sup>.

---

<sup>40</sup> Elles ont oscillé entre oppression différenciée à incarcération à l'époque communément taxée de mise en résidence surveillée.

<sup>41</sup> Ceci depuis 1934 au moins, ANY APA 11119, Régime laissez-passer.

<sup>42</sup> ANY APA 10123/D, Mesures de sécurité générales ; APA 10400/D, Autorisation de sortir, 1939 ; APA 11926, Cameroun-administration : signatures du délégué, 1941.

## Conclusion

Outre la métropole, force est désormais de reconnaître que la résistance féminine française s'est également déployée en outre-mer, revêtant dorénavant un aspect colonial. Une facette nouvellement reconnue qui mériterait d'être dépoussiérée tout au moins pour ce qui concerne l'engagement féminin en colonie. C'est notamment le cas au Cameroun, territoire où la France Libre a trouvé un second souffle après le camouflet et le revers subi au Sénégal en 1940. Le territoire est par ailleurs une ancienne possession coloniale allemande située au cœur des empires coloniaux français et anglais, de même qu'un très fort port d'ancrage des revendications coloniales à caractère pangermaniste. C'est à ce titre le Cameroun s'est retrouvé au centre des activités guerrières dans lesquelles les forces résistantes du général de Gaulle ont eu du mal à se départir. Elles ont conséquemment dû organiser une résistance méthodique qui n'a logiquement pu exclure une participation féminine quels qu'aient été les domaines. Ainsi, au delà des stéréotypes associés à la femme occidentale en colonie, les coloniales établies au Cameroun ont activement œuvré à redorer l'honneur de la France en faisant montre d'un patriotisme vrai. Au finish, les coloniales françaises et dans une moindre mesure quelques associées anglaises ont exercé des actions de résistance antinazie parfois dangereuses pour le compte et les idéaux de la France Libre.

## Références bibliographiques

- ANY APA 10123/D, Mesures de sécurité générales, mises en vigueur des restrictions relatives à la circulation des français et des étrangers, août 1939.
- ANY APA 11119, Régime laissez-passer ;
- ANY APA 10400/D Autorisation de sortir.
- ANY APA 11926, Cameroun - administration : signature du délégué, 1941.
- ANY APA11324/A Exposition coloniale. » Empire et guerre », juin 1945.
- ANY NF 529, Confidentiel au départ, 1943-1944.
- ANY NF 8831, Archives circulaires, 1941.
- Andela Bambona, S.L., " Les femmes et les Allemands. Histoire du dynamisme féminin au Sud Cameroun ", Thèse de Doctorat Ph.D en histoire, 2012.
- Brive, M-F., " les résistantes " in clio, n°1, 1995.
- Chaubin, H., " Femmes dans la résistance méditerranéenne. Deux exemples régionaux, Corse et Languedoc ", in clio, n°1, 1995.

- Chivas-Baron, C., *La femme française aux colonies suivi de contes et légendes de l'Annam*, avec présentation de Marie-paule Ha, Paris, L'Harmattan, 2009.
- Essomba, P.B., - *Le Cameroun: rivalités d'intérêts franco-allemandes de 1919 à 1932*, Strasbourg, Les presses universitaires de Strasbourg, 2004.
- Kniebiehler, Y., Goutalier, R., *La Femme au temps des Colonies*, Paris, Stock, 1985.
- Onana, C., *La France et ses tirailleurs. Enquête sur les combattants de la république 1939-2003*, Paris, Editions Duboiris, 2003.
- Saint-Loup, *Les Volontaires*, Paris, Presses de la cité, 1963.
- Thalmann, R., " L'oubli des femmes dans l'historiographie de la résistance ", in *clio*, n°1, 1995.
- Thébaud, F., " Résistances et libérations ", in *clio*, n°1, 1995.
- Volet, J-M., " L'Afrique vue par les écrivaines françaises au 19<sup>e</sup> s : une manière originale de présenter le monde colonial ", [http:// aflit. Art.uwa.edu.au/colonies\\_19<sup>e</sup>\\_fr.html](http://aflit.Art.uwa.edu.au/colonies_19e_fr.html), 2007. Article consulté le 16 février 2012.